

Le nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique (NPSAA) : genèse et évolution, 2005-2015

ZONGO Eric ¹

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Received: 04/06/2025

Revised: 23/09/2025

Accepted: 21/01/2026

Citation (APA)

Zongo, E. (2026). Le nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique (NPSAA) : genèse et évolution, 2005-2015. *Revue d'Études Sino-Africaines*, 5(1), 24-38.
<https://doi.org/10.56377/jsas.v5n1.2438>

Résumé

Cet article examine le Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique (NPSAA), établi en 2005 comme une nouvelle stratégie de coopération entre l'Afrique et l'Asie basée sur des relations solides et dynamiques. Il s'appuie sur une approche historique mettant l'accent sur l'utilisation de sources primaires et des travaux de seconde main (ouvrages, articles scientifiques, etc.). Le NPSAA s'inspire des principes de la conférence de Bandung de 1955, promouvant la solidarité, l'amitié et la coopération entre les deux continents. Il a été officiellement lancé lors du Sommet Asie-Afrique avec l'adoption de la Déclaration du NPSAA de 2005 signée par 42 pays asiatiques et 47 pays africains. En 2015, un sommet commémoratif du NPSAA a été organisé et a abouti à l'adoption de trois documents importants : le Message de Bandung 2015, la Déclaration sur la revitalisation du nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique et la Déclaration sur la Palestine. Ces documents ont été la base de diverses actions engagées par plusieurs pays de la région pour mettre en œuvre les engagements du NPSAA. Toutefois les résultats concrets se font encore attendre en raison d'une faible mise en œuvre. Le NPSAA est confronté à plusieurs défis, notamment l'absence d'un mécanisme de financement, son manque d'institutionnalisation et la prédominance des nombreux partenariats bilatéraux qui régissent les relations entre les pays de la région.

Mots clés : NPSAA, Afrique, Asie, Partenariat

¹ ZONGO Eric est doctorant en histoire économique et relations internationales au Laboratoire des Systèmes politiques, économiques, religieux et culturels (SYPERC) de l'Université Joseph Ki-Zerbo.

The New Asia and Africa Strategic Partnership (NAASP) : origins and development, 2005–2015

Abstract

This article explores the New Asia-Africa Strategic Partnership (NAASP), which was established in 2005 to enhance cooperation between Africa and Asia through a robust and dynamic partnership. The study adopts a historical perspective by utilizing primary sources and secondary literature such as books and scholarly articles. The NAASP is rooted in the values of solidarity, friendship, and collaboration between the two continents, drawing inspiration from the 1955 Bandung Conference. It was formally launched during the 2005 Asia-Africa Summit, where the 2005 NAASP Declaration was endorsed by 42 Asian countries and 47 African countries. A commemorative NAASP summit was convened in 2015, leading to the adoption of three significant documents: the 2015 Bandung Message, the Declaration on the Revitalization of the New Asia-Africa Strategic Partnership, and the Declaration on Palestine. These documents have guided various initiatives undertaken by regional countries to fulfill their commitments under the NAASP framework. Nonetheless, tangible outcomes are still pending as implementation efforts have been somewhat cautious. The NAASP is confronted with various challenges, such as the lack of a funding mechanism, its non-institutionalization, and the prevalence of multiple bilateral partnerships that shape relations among countries in the region.

Keywords: NAASP, Africa, Asia, Partnership

Introduction

Les années 1990 ont été marquées par la fin des rivalités de la guerre froide qui avaient dominé les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945. La fin de la guerre froide a créé de nouvelles opportunités pour les acteurs étatiques de développer des relations en fonction de leurs propres intérêts. Elle a aussi entraîné dans son sillage des défis économiques, environnementaux et sociétaux qu'aucun pays, même pas une superpuissance, ne pouvait résoudre seul (D. S. Hamilton, 2014, p.8). Ainsi, le début du XXI^e siècle a été caractérisé par une « diplomatie du sommet », créant de nouveaux types de relations entre les acteurs étatiques sur des questions d'intérêt commun. Ces relations sont désignées sous le vocable de partenariats (L. Czechowska, 2013, p. 36-37). C'est dans ce contexte que le Nouveau Partenariat Stratégique Asie-Afrique (NPSAA)² a été établi en 2005 comme une nouvelle stratégie de coopération entre l'Asie et l'Afrique basée sur la solidarité politique, la coopération économique, le développement social et les relations culturelles renforcées. Comment le NPSAA est né ? Comment a-t-il évolué depuis son lancement en 2005 ? Quels sont ses principaux résultats dans la promotion des relations Asie-Afrique ? Quels sont ses acquis et limites ? L'objectif principal de cet article est d'analyser la genèse et l'évolution du NPSAA depuis sa création, en se penchant sur ses résultats, ses réussites et ses limites. La recherche académique sur le NPSAA demeure encore marginale surtout dans l'historiographie francophone. Fondamentalement, les chercheurs s'attachent plus à expliquer les particularités des relations entre les grandes puissances économiques de l'Asie (Japon, Chine, Inde, Corée du Sud, Pays du Monde Arabe) avec l'Afrique. De nos jours, il y a une profusion de productions scientifiques sur la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), le Sommet du Forum Inde-Afrique

² New Asia-Africa Strategic Partnership (NAASP).

(IAFS) tandis que le NPSAA attire moins d'attention. La démarche historique a été utilisée comme méthodologie de recherche dans cette étude. Par conséquent, tous les types de documents susceptibles d'aider à traiter le sujet ont été exploités. Nous avons donc exploité des sources primaires de l'Union africaine, des Nations Unies, des pays coordonnateurs du NPSAA (Indonésie et Afrique du Sud), et des articles scientifiques. Dans le prolongement de nos travaux de recherche sur les cadres de coopération des pays asiatiques en Afrique, objet de notre thèse de doctorat³, cet article analyse la stratégie de coopération du NPSAA en trois points. Le premier point aborde les origines du NPSAA, le deuxième examine ses résultats et son évolution, et enfin le troisième point met en lumière ses succès et ses faiblesses.

I. Les origines du NPSAA

Le NPSAA a pour origine l'organisation de deux conférences sous-régionales Asie-Afrique en 2003 et 2004.

I.1 La première Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (COSRAA) de juillet 2003

En novembre 2002, lors du huitième sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à Phnom Penh, le Président sud-africain Thabo Mbeki, en tant que Président en exercice de l'Union africaine, a appelé les dirigeants de l'ANASE à coopérer avec l'Afrique dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres domaines d'intérêt commun entre les deux continents. En réponse, la Présidente indonésienne Megawati Soekarnoputri a proposé d'organiser une Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (COSRAA) en Indonésie pour commémorer le 48^e anniversaire de la conférence de Bandung de 1955. La COSRAA I s'est tenue en juillet 2003 à Bandung en Indonésie et a réuni 36 pays et 12 organisations régionales de coopération des deux continents. Cette réunion s'est largement inspirée des 10 principes de la Conférence de Bandung de 1955⁴. Lors de la COSRAA I, il a été convenu que le principe de coopération entre l'Afrique et l'Asie était la première étape importante vers l'établissement d'un nouveau partenariat, basé sur l'équité et le bénéfice mutuel. L'objectif est de créer un espace de paix, de stabilité et de prospérité pour les pays des deux continents⁵. La conférence a examiné les différents moyens par lesquels les populations des deux régions peuvent travailler ensemble dans les domaines économique, culturel, social et politique (F. Rubiolo, 2016, p.23). À l'issue de la conférence, les participants se sont donnés rendez-vous en 2004 pour une réunion de suivi de la COSRAA I.

I.2 La COSRAA II d'août 2004

La COSRAA II a été organisée à Durban, en Afrique du Sud, en août 2004. Elle s'est essentiellement concentrée sur le rôle des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique dans l'établissement d'un nouveau partenariat entre ces deux continents. Le principal résultat de la COSRAA II a été la confirmation des trois domaines de coopération identifiés à l'occasion de la COSRAA I : la solidarité politique, la coopération économique et le développement socio-culturel. La COSRAA II a permis de prendre des décisions et de formuler des recommandations en vue de l'organisation d'un grand Sommet

³ Notre thèse de doctorat porte sur « Les partenariats pour le développement en Afrique : le cas du Burkina Faso avec les États de l'Asie indopacifique (Japon, Chine et Inde), 1993-2022 ».

⁴ Union Africaine (2005), *Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (Point proposé par la République d'Afrique du Sud)*, p.1.

⁵ Gueye B. Amadou (2003), *Bandoeng- l'Afrique et l'Asie entendent lancer un nouveau partenariat pour gagner la bataille de la mondialisation*. En ligne à <https://fr.allafrica.com/stories/200308120190.html>, consulté le 21 mars 2025.

Asie-Afrique. Elle a également convenu de lancer un Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique (NPSAA) lors de ce Sommet afin de favoriser la coopération entre les pays des deux régions pour leur bénéfice mutuel et promouvoir la paix, la prospérité et le progrès sur les deux continents. La diversité des caractéristiques culturelles, socio-économiques et de développement des pays africains et asiatiques constitue le pilier central de ce partenariat. L'objectif de ce nouveau cadre de coopération est d'aider les pays à bénéficier de l'expérience des uns des autres, relever les défis dans les domaines politique, social et économique, et répondre aux cinq principaux besoins humains de leurs populations : la nourriture, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi. La Conférence a aussi approuvé l'organisation du Sommet Asie-Afrique à Jakarta et la célébration du 50^e anniversaire de la conférence Asie-Afrique de 1955 en avril 2005 à Bandung. Il a été convenu que l'Indonésie et l'Afrique du Sud coordonneraient le NPSAA⁶.

2. Création et évolution du NPSAA, 2005-2015

La Conférence de Bandung de 1955 a adopté les 10 principes de Bandung qui constituaient ce que l'on a appelé « l'Esprit de Bandung⁷ » prônant la solidarité, l'amitié et la coopération. Cinquante ans plus tard, les valeurs issues de la Conférence de Bandung étaient toujours perçues comme pertinentes pour renforcer les relations entre l'Asie et l'Afrique. Ainsi, la commémoration de son cinquantième anniversaire en 2005 a été une occasion pour les délégations participantes de créer le NPSAA afin d'orienter les relations entre l'Asie et l'Afrique vers un avenir meilleur pour leur autosuffisance collective. Dans ce point, nous allons examiner les résultats issus du Sommet Asie-Afrique de 2005 ayant aboutis au lancement d'un nouveau type de partenariat institutionnel entre l'Asie et l'Afrique.

2.1 Le sommet Afrique-Asie de 2005 et le lancement du NPSAA

Le « plan d'action pour 2005 » de la COSRAA II avait convenu d'organiser un Sommet Asie-Afrique en avril 2005 pour commémorer le 50^e anniversaire de la Conférence de Bandung. Afin de préparer convenablement cette grande rencontre diplomatique, plusieurs réunions préparatoires ont été organisées en février et avril 2005 : la rencontre du Groupe des éminentes personnalités Asie-Afrique (Jakarta), la réunion des organisations sous-régionales Asie-Afrique (Le Cap), la Consultation asiatique (Bali), la réunion des hauts responsables Asie-Afrique (Bali et Jakarta) et la réunion ministérielle Asie-Afrique (Jakarta)⁸.

Le Sommet Asie-Afrique s'est tenu le 22 avril 2005 autour du thème la « Revitalisation de l'esprit de Bandung pour un Nouveau Partenariat Stratégique Afrique-Asie⁹ ». Il a réuni des

⁶ Union Africaine (2005), *Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (Point proposé par la République d'Afrique du Sud)*, p. 3.

⁷ 1) le respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies ; 2) le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les Nations ; 3) la reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de l'égalité de toutes les Nations, petites et grandes ; 4) la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ; 5) le respect du droit de chaque Nation de se défendre individuellement ou collectivement conformément à la Charte des Nations Unies ; 6) le refus de recourir à des arrangements de défense collective destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu'elles soient et le refus par une puissance quelle qu'elle soit d'exercer une pression sur d'autres ; 7) l'abstention d'actes ou de menaces d'agression ou de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays ; 8) le règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que la négociation ou la conciliation, l'arbitrage ou le règlement devant des tribunaux, ainsi que d'autres moyens pacifiques que pourront choisir les pays intéressés, conformément à la Charte des Nations Unies ; 9) l'encouragement des intérêts mutuels et de coopération ; et 10) le respect de la justice et des obligations internationales.

⁸ Union Africaine (2005), *Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (Point proposé par la République d'Afrique du Sud)*, p. 4.

⁹ Union Africaine (2005), *Rapport sur le Nouveau partenariat stratégique Afrique-Asie*, p. 1.

représentants de 106 pays asiatiques et africains, avec 54 pays asiatiques et 52 pays africains participants¹⁰. En plus de la conférence commémorative du cinquantième anniversaire de la conférence de Bandung qui s'est tenue le 23 avril 2005, plusieurs activités ont été menées en marge du Sommet. Il s'agit de l'organisation d'un sommet des hommes d'affaires Asie-Afrique, d'un symposium et d'une exposition sur l'énergie renouvelable et la formation « d'une Communauté de l'énergie renouvelable d'Asie et d'Afrique » ainsi qu'un atelier Asie-Afrique sur le rôle de la femme et de la jeunesse dans le renforcement de la coopération Asie-Afrique¹¹. Le Sommet Asie-Afrique a permis l'adoption de la Déclaration sur le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique et ses documents connexes à savoir la Déclaration ministérielle conjointe du plan d'action du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique et la Déclaration conjointe des dirigeants asiatiques et africains sur les tsunamis, les séismes et autres catastrophes naturelles¹². Les tableaux ci-dessous présentent les pays participants qui ont signé la Déclaration du NPSAA après son adoption.

Tableau I : Les pays asiatiques ayant signé la Déclaration du NPSAA

Pays	Représentants ayant signé	Pays	Représentants ayant signé
Indonésie :	Susilo Bambang Yudhoyono (Président)	Syrie	Mohammad Zouheir Masharka (Vice-Président)
Afghanistan	Hamid Karzai (Président)	Azerbaïdjan	Yagub Eyyubov (Vice-Premier Ministre)
Cambodge	Samdech Hun Sen (Premier Ministre)	Palestine	Nabeel Shaath (Vice-Premier Ministre)
Brunéi Darussalam	Sultan Haji Hassanah Bolkiah	Bangladesh	Morshed Khan (Ministre des affaires étrangères)
Chine (RPC)	Hu Jintao (Président)	Koweït	Cheikh Mohammad Sabah Al Salem Al-Sabah (Ministre des affaires étrangères)
Japon	Junichiro Koizumi (Premier Ministre)	Îles Salomon	Laurie Chan (Ministre des affaires étrangères)
Mongolie	Natsagiin Bagabandi (Président)	Yémen	Abu Bakar Al-Qirbi (Ministre des affaires étrangères)
Royaume du Népal	Le Roi Gyanendra Bir Bikram Shah Dev	Qatar	Hamad bin Nasser Al-Thani (Ministre d'État)
République islamique du Pakistan	Pervez Musharraf (Président)	Turquie	Ali Coskun (Ministre de l'industrie et du commerce)
République des Philippines	Gloria Macapagal Arroyo (Présidente)	Kazakhstan	Rapil Zhoshybayev (Vice-Ministre des affaires étrangères)
République populaire démocratique de Corée	Kim Yong Nam (Président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême)	Émirats arabes unis	Rashid Abdullah Al Noaimi (Ministre des affaires étrangères)
République de l'Inde	Manmohan Singh (Premier Ministre)	Bahreïn	Cheikh Ali bin Khalifa Al-Khalifa (Ministre des transports)
République démocratique populaire lao	Bounnhang Vorachith (Premier Ministre)	Maldives	Abdulla Hameed (Ministre de l'administration des atolls)
Malaisie	Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi (Premier Ministre)	Arabie saoudite	Musa'id bin Muhammad Al-Ieban (Ministre d'État)
Union du	Than Shwe (Président du Conseil pour	Iraq	T. Hamid Al Bayati (Vice-Ministre des

¹⁰ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Indonesia (2019), *New Asian-African Strategic Partnership (NAASP)*. En ligne à https://kemlu.go.id/portal/en/read/165/halaman_list_lainnya/newasian-african-strategic-partnership-naasp, consulté le 2 février 2022.

¹¹ Union Africaine (2005), *Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (Point proposé par la République d'Afrique du Sud)*, p. 4.

¹² Nations Unies (2005), *Lettre datée du 11 mai 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par les Représentants permanents de l'Afrique du Sud et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies : Déclaration du NAASP*, p. 2.

Myanmar	la paix et le développement)		affaires étrangères)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Michael T. Somare (Premier Ministre)	Liban	Hassan Muslimani (Ambassadeur de la République du Liban à Jakarta)
République de Corée	Lee Hae-chan (Premier ministre)	Jordanie	Maher Lukasha (Chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume hachémite de Jordanie à Jakarta)
Sri Lanka	Mahinda Rajapaksa, (Premier Ministre	Vanuatu	Kalkot Mataskelekele (Président)
Thaïlande	Thaksin Shinawatra (Premier Ministre)	Timor-Leste	Kay Rala Xanana Gusmão (Président)
Viet Nam	Tran Duc Luong (Président)	Tadjikistan	Emomali Sharipovich Rahmonov (Président)
Iran	Mohammad Reza Aref (Premier Vice-Président)	Singapour	Lee Hsien Loong (Premier ministre)
Oman	Sayyid As'ad bin Tarik Al-Said (Représentant de S. M. le Sultan d'Oman)	-	-

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données des Nations Unies.

Tableau 2 : Les pays africains qui ont signé la Déclaration du NPSAA

Pays	Représentants ayant signé	Pays	Représentants ayant signé
République sud-africaine	Thabo Mvuyelwa Mbeki (Président)	Botswana	.Festus Gontebanye Mogae (Président)
Algérie	Abdelaziz Bouteflika (Président)	Comores	Azali Assoumani (Président)
Ghana	John Agyekum Kufuor (Président)	Lesotho	Pakalitha Bethuel Mosisili (Premier Ministre)
Malawi	Bingu wa Mutharika (Président)	Mozambique	Luisa Dias Diogo (Premier Ministre)
Madagascar	Marc Ravalomanana (Président)	Maroc	Driss Jettou (Premier Ministre)
Nigéria	Olusengun Obasanjo (Président)	Swaziland	Absalom Themba Dlamini (Premier Ministre)
Seychelles	James Alix Michel (Président)	Tunisie	Mohamed Ghannouchi (Premier Ministre)
Burundi	Frédéric Ngenzebuhoro (Vice-Président)	Tanzanie	Ali Mohammed Shein (Vice-Président)
Soudan	Omer Hassam Ahmed El-Bashir (Président)	Burkina Faso	Michel Kafando (Représentant permanent du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies)
Zimbabwe	Robert Gabriel Mugabe (Président)	Gabon	Didjob Divungi Di Ndinge (Vice-Président)
Maurice	Abdool Raouf Bundhun (Vice-Président)	République démocratique du Congo	Raymond Ramazani Baya (Ministre des affaires étrangères)
Côte d'Ivoire	Bamba Mamadou (Ministre des affaires étrangères)	Érythrée	Ali Said Abdella (Ministre des affaires étrangères)
Gambie	Mousa Gibril Bala Gaye (Secrétaire d'État aux affaires étrangères)	Kenya	Chirau Ali Mwakwere (Ministre des affaires étrangères)
Libéria	Thomas Yayah Nimely (Ministre des affaires étrangères)	Mali	Moctar Ouane (Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale)
Namibie	Marco Hausiko (Ministre des affaires étrangères)	Congo	Rodolphe Adada (Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la

			francophonie)
Égypte	Ahmed Aboul Gheit (Ministre des affaires étrangères)	Niger	Boubakar Adamou (Chef du Département Amérique, Asie et Océanie au Ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine)
Éthiopie	Seyoum Mesfin (Ministre des affaires étrangères)	Guinée	Mme Sidibé Fatoumata Kaba (Ministre des affaires étrangères)
Libye	Abdulrahman Muhammad Shalgam (Secrétaire du Comité populaire général pour les relations extérieures et la coopération internationale)	Mauritanie	Mohamed Vall Ould Bellal (Ministre des affaires étrangères et de la coopération)
Rwanda	Charles Murigande (Ministre des affaires étrangères et de la coopération)	Sénégal	Cheikh Tidiane Gadi (Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères)
Ouganda	Sam Kutesa (Ministre des affaires étrangères)	Bénin	Pierre Osho (Ministre d'État chargé de la défense nationale)
Guinée équatoriale	Jose Esono Micha (Vice-Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie)	Sierra Leone	Alhajie Momodu Koroma (Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale)
Somalie	Ismail Abdullahi Sheikh (Ministre des affaires étrangères)	Zambie	Ng'andu P. Magande (Ministre des finances et de la planification nationale)
Angola	Ana Maria Teles Carreira (Ambassadrice de la République d'Angola à New Delhi)	-	-

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données des Nations Unies

La Déclaration du NPSAA marque un engagement renouvelé en matière de partenariat entre l'Asie et l'Afrique, reposant sur trois piliers de coopération : la solidarité politique, la coopération économique et les relations socio-culturelles. Ces piliers englobent des mécanismes d'interaction entre les gouvernements, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que les relations interpersonnelles. La déclaration souligne en particulier la nécessité de favoriser le développement économique en Asie et en Afrique, deux continents confrontés à des défis communs tels que la pauvreté, le sous-développement, l'intégration de la dimension genre, les maladies transmissibles, la dégradation de l'environnement, les catastrophes naturelles, la sécheresse et la désertification, la fracture numérique, l'accès inéquitable aux marchés et la dette extérieure. Ces enjeux appellent à une coopération accrue et à des actions collectives.

Ainsi, ce nouveau partenariat stratégique afro-asiatique a pour objectif de stimuler la réalisation de la paix, de la prospérité et du progrès. Il repose sur les principes et idéaux suivants : les 10 principes de Bandung de 1955 ; la reconnaissance des différences entre les régions et à l'intérieur des régions, y compris les différences entre les systèmes sociaux et économiques et les niveaux de développement ; l'attachement à un dialogue ouvert, fondé sur le respect et l'intérêt mutuels ; la promotion d'une coopération non exclusive qui met à contribution toutes les parties prenantes ; la mise en place d'une coopération concrète et durable fondée sur les avantages comparatifs, l'égalité des partenaires, la prise en main collective des actions entreprises, des objectifs communs et une détermination ferme et partagée de relever des défis communs ; la promotion d'un partenariat durable qui complète et mette à profit les

initiatives régionales et sous-régionales qui existent déjà en Asie et en Afrique ; la promotion d'une société juste, démocratique, soucieuse de transparence, responsable et harmonieuse ; la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment du droit au développement ; la promotion d'efforts collectifs et concordants dans les instances multilatérales.

Le NPSAA a également souligné l'importance de favoriser une coopération concrète entre les deux continents dans divers domaines tels que le commerce, l'industrie, l'investissement, la finance, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie, la santé, les transports, l'agriculture, les ressources en eau, la pêche et le développement des ressources humaines. Il a également souligné la nécessité de traiter les questions d'intérêt commun comme les conflits armés, les armes de destruction massive, la criminalité transnationale organisée et le terrorisme, essentielles pour garantir la paix, la stabilité et la sécurité. Les deux parties ont convenu d'institutionnaliser le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique en organisant des échanges à trois niveaux : intergouvernemental, au sein des organisations sous-régionales et par contact direct entre les entreprises, les universités et la société civile. Ainsi, elles ont décidé de mettre en place plusieurs mécanismes de suivi : un sommet des chefs d'État et de gouvernement tous les quatre ans ; une réunion des ministres des affaires étrangères tous les deux ans ; des réunions sectorielles ministérielles et d'autres réunions techniques ; et un sommet dédié aux entreprises tous les quatre ans en marge du sommet des chefs d'État et de gouvernement.

Après le sommet de 2005, la première réunion des Hauts fonctionnaires du NPSAA s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2006¹³. En 2009, la deuxième réunion des Hauts fonctionnaires du NPSAA s'est déroulée à Jakarta, en Indonésie. À l'issue de cette réunion, huit domaines de coopération ont été identifiés : sécurité alimentaire, sécurité énergétique, tourisme, Petites et moyennes entreprises (PME), lutte contre la criminalité organisée transnationale, réseau Afrique-Asie des universités pour le développement, égalité entre les hommes et les femmes et autonomisation des femmes, et lutte contre le terrorisme¹⁴. Cette conférence a été la dernière rencontre entre les pays africains et asiatiques au niveau continental avant le sommet commémoratif de 2015.

2.2 Le Sommet commémoratif du NPSAA de 2015

En avril 2015, un Sommet Asie-Afrique a été organisé pour marquer le 60^e anniversaire de la Conférence de Bandung et le 10^e anniversaire du Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique à Jakarta et à Bandung. Le thème du Sommet était « Renforcer la coopération Sud-Sud pour promouvoir la paix et la prospérité dans le monde ». Le Sommet a connu une participation importante avec la présence de 91 pays asiatiques et africains, 21 chefs d'État et de gouvernement, 15 pays observateurs et 10 organisations internationales¹⁵. Le Sommet a été présidé par le président indonésien Joko Widodo et coprésidé par le président zimbabwéen Robert Mugabe, à l'époque président en exercice de l'UA. Le Sommet a adopté trois documents finaux : le Message de Bandung 2015, la Déclaration sur la revitalisation du nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique et la Déclaration sur la Palestine.

¹³ South Africa Gouvernement (2006), *Foreign Affairs: To Host New Asian African Strategic*. En ligne à <https://www.gov.za/news/foreign-affairs-host-new-asian-african-strategic-partnership-indonesia-1-3-sept-17-aug-2006>, consulté le 1er avril 2025.

¹⁴ Union Africaine (2013), *L'intégration du Nouveau Partenariat Stratégique Afrique Asie (NAASP) dans les structures et processus de l'Union africaine*, p 3.

¹⁵ Timossi Adriano José (2015), *Asian-African Summit Commemorates 60th Anniversary of Bandung Conference*. En ligne à <https://www.southcentre.int/question/asian-african-summit-commemorates-60thanniversary-of-bandung-conference/>, consulté le 1er février 2022.

Le Message de Bandung 2015 est une déclaration politique visant à réaffirmer l'esprit de Bandung, en mettant particulièrement l'accent sur l'autodétermination. Selon le Message, l'esprit de Bandung reste un pilier solide, pertinent et efficace pour promouvoir des liens solides entre les pays afro-asiatiques, et il continue de fournir des orientations pour résoudre ensemble les problèmes régionaux et mondiaux d'intérêt commun. Le Message insiste sur l'importance de renforcer la coopération Sud-Sud, qui est considérée comme mutuellement bénéfique pour les deux régions, servant ainsi leurs intérêts stratégiques et représentant un nouveau modèle de relations internationales basé sur une coopération mutuellement bénéfique.

Les trois piliers de coopération définis par le Message de Bandung 2015 sont la solidarité politique (lutte contre l'extrémisme violent, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, la promotion et la protection des droits de l'homme) ; le développement économique (promotion du commerce et des investissements, développement durable, amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accès aux sources énergétiques, développement de l'économie maritime, développement des infrastructures de qualité, développement du tourisme, investissement dans le transport etc.) ; et les relations socio-culturelles (lutte contre les épidémies et les maladies transmissibles et infectieuses, promotion des valeurs démocratiques, renforcement des relations interpersonnelles, accès à l'éducation de qualité, lutte contre le changement climatique et des risques de catastrophes). Parmi les autres mesures fortes que les parties prenantes ont prises, on peut noter la reconnaissance de Bandung comme capitale de la solidarité afro-asiatique. La date du 24 avril a également été choisie pour célébrer la Journée afro-asiatique afin de promouvoir la paix et la prospérité dans le monde.

Quant à la Déclaration sur la revitalisation du nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique (NPSAA), elle examine les principales réalisations du NPSAA depuis sa création en 2005 et les mesures que les deux parties doivent prendre pour son renforcement futur. La Déclaration confirme la volonté de l'Afrique et de l'Asie de défendre l'esprit de Bandung comme un guide pour l'avenir de la coopération afro-asiatique, en se conformant aux principes de solidarité, d'amitié et de coopération. Elle s'engage à renforcer le NPSAA, réaffirme l'importance du multilatéralisme pour la paix et la prospérité en Asie, en Afrique et dans le monde. Elle encourage la croissance économique inclusive accélérée, stable et soutenue, la création d'emplois décents et productifs pour réduire les inégalités, la promotion de programmes de protection sociale durables, l'amélioration de la capacité industrielle et manufacturière, l'augmentation de la valeur ajoutée et la diversification économique, la résilience face aux chocs externes, et le développement rapide, inclusif, résilient et durable pour éliminer la pauvreté.

Un autre aspect important abordé par la Déclaration concerne la revitalisation du NPSAA en améliorant son cadre opérationnel. Plusieurs mesures ont été prises à cet effet : la tenue d'un sommet commémoratif Asie-Afrique tous les dix ans, la rotation de la coprésidence du NPSAA tous les quatre ans conformément à la Déclaration du NPSAA de 2005, l'organisation de consultations ministérielles biennales en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York pour orienter stratégiquement le partenariat Asie-Afrique, la mise en place de réunions annuelles entre les coprésidents, le renforcement des relations interpersonnelles dans les domaines des affaires, de l'éducation, des médias, de la jeunesse et du sport, ainsi qu'au sein de la société civile. Au regard de sa stratégie de coopération qui définit huit domaines, le NPSAA vise à orienter l'Asie et l'Afrique vers un avenir meilleur pour leur développement mutuel. Par conséquent, le prochain point se penche sur les réalisations et les insuffisances du NPSAA.

3. Les réalisations et les insuffisances du NPSAA

La création du NPSAA en 2005 visait à donner une nouvelle dimension stratégique aux relations entre l'Asie et l'Afrique afin de favoriser et promouvoir le développement économique, social et culturel entre les deux continents dans un monde en pleine mutation. Mais contrairement aux partenariats Afrique-Europe ou Afrique-Amérique du Sud qui sont régulés par des organisations multilatérales comme l'Union africaine, l'Union européenne ou le MERCOSUR, de telles organisations institutionnelles n'existent pas du côté des relations intercontinentales Asie-Afrique, ce qui ne favorisent pas la mise en œuvre du NPSAA. En fin de compte, les grandes annonces restent sur le papier. Néanmoins, certains pays asiatiques s'efforcent de concrétiser quelques engagements du NPSAA surtout sur le plan politique et culturel.

3.1 Les réalisations du NPSAA

Plusieurs pays de la région ont entrepris des initiatives pour mettre en œuvre les objectifs définis par le NPSAA. En tant que coordinatrice officielle du NPSAA dans la région Asie, l'Indonésie a joué un rôle important en participant activement à son développement. Selon les données en ligne du ministère des affaires étrangères indonésien, de 2006 à 2011, elle a mis en œuvre 26 programmes de coopération dans le cadre du NPSAA. Ces initiatives comprenaient des ateliers sur le droit et la politique de l'environnement, des forums sur les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles, ainsi qu'un programme d'apprentissage pour les agriculteurs mozambicains¹⁶. En outre, elle s'est engagée à créer un Centre afro-asiatique pour soutenir le NPSAA en 2015. Le pays accueille également la « Semaine afro-asiatique », qui vise à promouvoir l'esprit de Bandung sur le plan culturel à travers divers événements tels que le Carnaval Asie-Afrique, la Conférence des jeunes, la course de l'unité, l'exposition culturelle et touristique, ainsi que le concours de photos et de longs métrages¹⁷.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la « Déclaration sur la revitalisation du NPSAA 2015 », la Chine et le Japon ont suivi l'exemple de l'Indonésie en prenant des engagements. La Chine a, en effet, annoncé son intention d'accorder 100 000 places de formation aux pays en développement d'Asie et d'Afrique sur une période de cinq ans, d'organiser annuellement des réunions pour les jeunes d'Asie et d'Afrique en Chine, d'établir un centre de coopération Asie-Afrique en Chine, et de lancer un programme d'échange et d'étude du droit international en collaboration avec l'Organisation consultative juridique Asie-Afrique. De son côté, le Japon s'est engagé à renforcer les capacités de 350 000 personnes des pays asiatiques et africains au cours des cinq prochaines années en matière de développement des ressources humaines. Néanmoins, il faut noter que la mise en œuvre des engagements du Japon et de la Chine s'effectue dans le cadre des partenariats bilatéraux qui les lient avec les pays ciblés.

La contribution politique du NPSAA concerne ses tentatives pour la résolution du problème palestinien. Lors de la Conférence de Bandung de 1955, plusieurs questions ont été abordées, telles que l'indépendance totale de l'Afrique, l'intégration de l'Irian occidental à l'Indonésie, la réunification du

¹⁶ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Indonesia (2019), *New Asian-African Strategic Partnership (NAASP)*. En ligne à https://kemlu.go.id/portal/en/read/165/halaman_list_lainnya/newasian-african-strategic-partnership-naasp, consulté le 2 février 2022.

¹⁷ Wonderful Indonesia (2018), *Asia-Africa Week 2018: Commemorating 63 Years of the Asian African Conference*. En ligne à www.indonesia.travel/sa/en/travel-ideas/asia-africa-week-2018-commemorating-63-years-of-asian-african-conference, consulté le 17 avril 2025.

Vietnam, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, et l'indépendance de la Palestine. Les quatre premières questions ont été résolues, laissant la question palestinienne en suspens (D. Khudori, 2020, p. 5). À l'exception de la Palestine, la plupart des pays membres avaient déjà acquis leur souveraineté et leur indépendance politique dans les années 1960 et 1970, cette dernière restant sous occupation israélienne (D. Kohnert, 2021, p. 8). La déclaration de 2005 du NPSAA « trouvait aberrant que, cinquante ans après la Conférence de Bandung de 1955, le peuple palestinien ne puisse toujours pas exercer son droit à l'indépendance ». Les participants ont exprimé leur soutien sans faille au peuple palestinien et à la création d'un État palestinien viable et souverain, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU. En lien avec cette décision, la réunion des hauts fonctionnaires du NPSAA à Durban en septembre 2006 a unanimement soutenu la tenue d'une conférence Asie-Afrique sur le renforcement des capacités de la Palestine¹⁸. Ainsi, le 14 juillet 2008, l'Indonésie a accueilli la Conférence ministérielle du NPSAA sur le renforcement des capacités de la Palestine qui a connu la participation de 56 pays d'Asie et d'Afrique¹⁹. La conférence s'est donnée pour objectif de soutenir le peuple palestinien dans sa quête d'un État palestinien viable et souverain. Les participants se sont engagés à soutenir le développement du peuple palestinien par le biais de projets de renforcement des capacités sur la période 2008-2013. Ce programme prévoyait la formation de 10 000 Palestiniens afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement et des services publics, favorisant ainsi le développement économique²⁰. La déclaration sur la revitalisation du NPSAA a confirmé cet engagement pour la période 2013-2019. Lors du sommet commémoratif de 2015, la question de la Palestine a été jugée urgente et a fait l'objet d'une déclaration spéciale (D. Khudori, 2020, p. 5) : la Déclaration sur la Palestine 2015, comprenant 15 paragraphes. Cependant, bien que le NPSAA soit susceptible de devenir le principal cadre de coopération entre l'Asie et l'Afrique, ainsi qu'un pilier essentiel de la coopération Sud-Sud, il est confronté à plusieurs défis.

3.2 Les insuffisances du NPSAA

Le NPSAA, lancé depuis 2005, n'a pas encore été formalisé en tant que structure de coopération multilatérale intercontinentale. Les tentatives visant à institutionnaliser le NPSAA en tenant des sommets tous les quatre ans et des réunions ministérielles tous les deux ans, n'ont pas été pleinement mises en œuvre. Les rencontres officielles entre les dirigeants, les ministres et les hauts fonctionnaires ont été intermittentes (M. A. Majid, 2019, p. 11) et même abandonnées au profit de sommets commémoratifs décennaux. Mais l'absence d'un mécanisme de financement des activités du NPSAA constitue le principal obstacle à la concrétisation de ses objectifs. En effet, les grandes annonces issues des déclarations ne s'accompagnent pas toujours d'engagement financier, ce qui complique leurs mises en œuvre. Ainsi, la responsabilité des actions repose entièrement sur la bonne volonté des États signataires.

Du côté de l'Afrique, le NPSAA n'est pas encore un partenariat stratégique intercontinental formalisé au même titre que le partenariat Afrique-Amérique du Sud et le partenariat Afrique-Europe.

¹⁸ United Nations (2008), *New Asian-African, Partnership Ministerial Conference On Capacity-Building for Palestine, Letter from Indonesia and South Africa*. En ligne à www.un.org/unispal/document/auto-insert-181466/, consulté le 17 avril 2025.

¹⁹ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Indonesia (2019), *New Asian-African Strategic Partnership (NAASP)*. En ligne à https://kemlu.go.id/portal/en/read/165/halaman_list_lainnya/newasian-african-strategic-partnership-naasp, consulté le 2 février 2022.

²⁰ <https://www.un.org/esa/afrika/asiafrica.html>, consulté le 21 mars 2025.

Les recommandations du Comité des Représentants Permanents (COREP) de l'UA sur l'évaluation des partenariats stratégiques de l'Afrique avec d'autres régions, approuvées en 2012 par le Conseil exécutif de l'UA, ont souligné que le NPSAA demeurerait le seul partenariat multilatéral africain qui ne faisait pas partie du cadre général de la coopération de l'UA. Par conséquent, le COREP a reconnu la nécessité pour le NPSAA de mettre en place une structure solide afin de jouer un rôle majeur dans la promotion de la coopération entre les deux régions. Ainsi, le NPSAA pourrait être intégré dans le cadre des partenariats stratégiques de l'Union africaine en tant que partenariat de continent à continent²¹. En 2013, sur la base des recommandations du COREP, l'Afrique du Sud a proposé l'intégration du NPSAA dans les structures et processus de l'Union africaine lors de sa vingtième session ordinaire à Addis-Abeba, en Éthiopie. Les chefs d'État de l'UA ont souligné l'importance de promouvoir la solidarité entre l'Afrique et l'Asie, renforcer la coopération Sud-Sud et améliorer les conditions de vie des populations des deux continents. Ils ont pris note de la proposition d'intégration du NPSAA dans les structures et processus de l'UA et ont demandé à la Commission de l'Union africaine de prendre les mesures nécessaires²². Cependant, le processus d'intégration n'est pas encore finalisé et le statut actuel du NPSAA au sein de l'Union africaine reste incertain, car il n'est pas mentionné dans les documents officiels de l'institution.

Du côté asiatique, depuis la Conférence de Bandung de 1955, l'Indonésie a constamment joué un rôle clé dans le renforcement des relations entre l'Asie et l'Afrique. Elle demeure le moteur de ce mouvement, bien qu'aucune institution multilatérale n'ait émergé pour diriger le NPSAA. Contrairement à l'Afrique, où l'UA assume le rôle de coordination des partenariats continentaux, l'Asie présente une diversité d'organisations régionales telles que l'ANASE, la Ligue arabe et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS)²³, pour ne citer que les plus importantes. Ainsi, la gestion du NPSAA en Asie reste limitée. En outre, l'Union africaine a établi des partenariats bilatéraux avec ces organisations multilatérales asiatiques : la Ligue arabe en 2010 et l'ANASE en 2012. Par ailleurs, l'Union africaine a privilégié les partenariats continent-pays avec les pays asiatiques, ce qui a entravé le progrès du NPSAA des deux côtés. L'argument avancé est que l'Afrique souhaite s'inspirer des réussites de pays ayant parvenu à sortir une grande partie de leur population de la pauvreté, augmenter les revenus et stimuler la transformation économique et sociale²⁴. En conséquence, l'Afrique accorde plus d'importance aux partenariats bilatéraux en raison des besoins de financement des projets de développement sur le continent.

Finalement, les puissances économiques asiatiques (Japon, Chine, Inde, Corée du Sud, etc.) se focalisent sur leurs propres cadres de coopération avec l'Afrique. Parmi ces initiatives figurent la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) organisée par le Japon, le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), le Sommet du Forum Inde-Afrique, le Forum Corée du Sud-Afrique, ainsi que le Sommet du partenariat Turquie-Afrique, pour ne citer que

²¹ Union Africaine (2013), *L'intégration du Nouveau Partenariat Stratégique Afrique Asie (NAASP) dans les structures et processus de l'Union africaine*, pp. 2-3.

²² Union Africaine (2013), *Vingtième session ordinaire 27- 28 janvier, Addis-Abeba (Éthiopie), décisions et déclarations*.

²³ L'OCS a été créée en 2001 en remplacement du Groupe de Shangai. En plus de ses membres fondateurs que sont la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, l'OCS s'est élargie à l'Inde, le Pakistan et l'Iran. La Mongolie et l'Afghanistan sont des membres observateurs. Elle compte donc parmi ses membres trois BRICS (Chine, Inde et Russie) et les deux pays les plus peuplés au monde (Chine et Inde). D'un point de vue stratégique, elle occupe un poids considérable en Asie.

²⁴ Commission de l'Union Africaine (2015), *Document-cadre de l'Agenda 2063*, p. 22.

les principaux. Pourtant, la Déclaration du NPSAA de 2005 a reconnu la nécessité de rationaliser et harmoniser ces initiatives par souci de cohérence et d'efficacité afin d'éviter qu'elles ne fassent double emploi. Les initiatives de promotion des relations Asie-Afrique de ces puissances économiques s'alignent sur les objectifs de leurs cadres de coopération formalisés. C'est le cas du Japon avec la TICAD.

Dans son discours au Sommet Asie-Afrique en avril 2005, le Premier ministre japonais, Junichiro Koizumi déclarait que « le Nouveau Partenariat Stratégique Asie-Afrique insiste sur la nécessité de renforcer les relations économiques et la coopération politique entre les deux régions. Il est maintenant temps pour l'Asie et l'Afrique de renforcer encore plus la coopération intercontinentale²⁵ ». Mais le Japon encourage la coopération entre l'Afrique et l'Asie à travers la TICAD depuis le milieu des années 1990. En effet, dans le prolongement immédiat de la TICAD I de 1993, le Japon a organisé trois Forums Asie-Afrique (FAA) à Bandung en Indonésie en décembre 1994 (FAA I), à Bangkok en Thaïlande en juin 1997 (FAA II) et à Kuala Lumpur en Malaisie en mai 2000 (FAA III). Tous ces forums ont connu une bonne participation des pays africains et asiatiques. Ils visaient à encourager les pays africains à échanger des points de vue et des expériences avec les pays asiatiques et renforcer la coopération Asie-Afrique par un dialogue sur les questions importantes de développement : le développement des ressources humaines et institutionnel ; l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole ; le financement du développement ; et les modalités de coopération au développement entre l'Asie et l'Afrique. La TICAD a également servi de canal pour la promotion du commerce Asie-Afrique avec l'organisation du Forum des affaires Asie-Afrique au début des années 2000²⁶. Ces forums d'affaires visaient à instaurer des partenariats commerciaux et à attirer un plus grand flux d'investissements directs étrangers et d'échanges commerciaux en Afrique et en Asie²⁷.

Conclusion

Depuis la Conférence de Bandung de 1955, de profonds changements se sont produits dans le monde, impactant le développement de nombreux pays d'Asie et d'Afrique. Les pays de ces deux continents ont toujours partagé des préoccupations communes. Les documents adoptés lors de la Conférence de Bandung de 1955 et de ses conférences commémoratives de 2005 et 2015 expriment les aspirations des États parties, telles que la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, ainsi que la promotion du développement économique et social. C'est pourquoi le NPSAA se voulait un cadre de dialogue entre les pays des deux continents dans leurs efforts visant à éradiquer la pauvreté et à amorcer un développement durable. Cependant, bien que les objectifs définis soient ambitieux, leur mise en œuvre n'a pas abouti à des résultats concrets. Le principal obstacle à la concrétisation des objectifs du NPSAA semble être l'absence de mécanisme de financement des initiatives et d'un plan d'action clair définissant les domaines de coopération. Malgré cela, le NPSAA demeure un cadre de coopération important pour promouvoir les relations entre l'Asie et l'Afrique.

²⁵ Ministry of Foreign Affairs (MOFA) of Japan (2005), *Sommet sur les Affaires Asie-Afrique : Allocution du Premier Ministre Junichiro Koizumi*, p. 1.

²⁶ United Nations (sd), *Asia-Africa Cooperation*. En ligne à <https://www.un.org/esa/africa/asiaafrica.html>, consulté le 21 mars 2025.

²⁷ Ministry of Foreign Affairs (MOFA) of Japan et al (2003), *TICAD III : soutenir le développement de l'Afrique au XXIe siècle*, p. 10.

Références bibliographiques

- Commission de l'Union Africaine (2015), *Document-cadre de l'Agenda 2063*.
- Czechowska, Lucyna, 2013, « The concept of strategic partnership as an input in the modern alliance theory », *The Copernicus Journal of Political Studies*, n°2 (4), p. 36-51.
- Dlamini, Kenny (2019), *Building Asia-Africa Cooperation: Analysing the relevance of the New Asia-Africa Strategic Partnership (NAASP)*, Institute for Global Dialogue, South Africa. En ligne à [https://www.academia.edu/67028515/Building Asia Africa Cooperation Analysing the Relevance of the New Asia Africa Strategic Partnership NAASP](https://www.academia.edu/67028515/Building_Asia_Africa_Cooperation_Analysing_the_Relevance_of_the_New_Asia_Africa_Strategic_Partnership_NAASP), consulté le 21 mars 2025.
- Gueye, Amadou B. (2003), *Bandoeng- l'Afrique et l'Asie entendent lancer un nouveau partenariat pour gagner la bataille de la mondialisation*. En ligne à <https://fr.allafrica.com/stories/200308120190.html>, consulté le 21 mars 2025.
- Hamilton, Daniel S. (2014), « The American Way of Partnership », *Working Paper*, n°6, p. 1-24.
- Khudori, Darwis (2020), *Bandung conference 1955 and Bandung commemorative conferences 2005 and 2015: excerpts from the declarations of heads of state and governments*. En ligne à <http://page.portals.mobi/sp/m/itel%20A665L?p=A665L-OP&uid=a8d030aafdb4cdaa&gaid=9dde1b87-0caf-44e2-8cfe-501c73378de5>, consulté le 21 mars 2025.
- Kohnert, Dirk (2021), *Les relations entre l'ANASE et l'Afrique : vers un partenariat renouvelé ?*, 29 p. En ligne à www.papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3964623, consulté le 21 mars 2025.
- Majid, Marina Abdul (2019), « The New Asia-Africa Strategic Partnership (NAASP): An Informal Intergovernmental Organisation (IIGO) to address wildlife trafficking and bioprinting », *Journal of Islamic, Social, Economics and Development (JISED)*, volume 4, n°26, p. 1-23.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan (2003), *TICAD III : soutenir le développement de l'Afrique au XXIe siècle*.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan (2005), *Sommet sur les Affaires Asie-Afrique : Allocution du Premier Ministre Junichiro Koizumi*.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan (2015), *Bandung Message 2015*. En ligne à https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.mofa.go.jp/mofaj/files/000077935.pdf&ved=2ahUKEwivte_EsuCPAxWuXEEAHUewFNcQFn_oECCUQAQ&usq=AOvVaw2YJNl_Lx0BQXX9r8W9chIy, consulté le 1er avril 2025.
- Ministry of Foreign Affairs of Japan (2015), *Declaration on Reinvirogating on New Asian-Africa Strategic Partnership 2015*. En ligne à https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.mofa.go.jp/mofaj/files/000077938.pdf&ved=2ahUKEwjW4cbwsuCPAxViR0EAHUdoANgQFnoECB0QAQ&usq=AOvVaw2jX2ILwBtQtIj_J8eJFD4i, consulté le 1er avril 2025.
- Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Indonesia (2019), *New Asian-African Strategic Partnership (NAASP)*. En ligne à https://kemlu.go.id/portal/en/read/165/halaman_list_lainnya/newasian-african-strategic-partnership-naasp, consulté le 2 février 2022.
- Nations Unies (2005), *Lettre datée du 11 mai 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par les Représentants permanents de l'Afrique du Sud et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies : Déclaration du NAASP*.
- Rubiolo, Florencia, 2016, « Emergents in the African scenario: A south-south approach to Southeast Asia diplomatic and trade initiatives in the continent », *Brazilian Journal of International Relations*, volume 5, n°1, p. 8-33.
- South Africa Government (2006), *Foreign Affairs: To Host New Asian African Strategic*. En ligne à <https://www.gov.za/news/foreign-affairs-host-new-asian-african-strategic-partnership-indonesia-1-3-sept-17-aug-2006>, consulté le 1er avril 2025.

- Timossi, Adriano José (2015), *Asian-African Summit Commemorates 60th Anniversary of Bandung Conference*. En ligne à <https://www.southcentre.int/question/asian-african-summit-commemorates-60thanniversary-of-bandung-conference/>, consulté le 1er février 2022.
- Union Africaine (2005), *Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique (Point proposé par la République d'Afrique du Sud)*.
- Union Africaine (2013), *L'intégration du Nouveau Partenariat Stratégique Afrique Asie (NAASP) dans les structures et processus de l'Union africaine*.
- Union Africaine (2013), *Décision sur l'intégration du Nouveau partenariat stratégique Afrique-Asie (NAASP) dans les structures et processus de l'Union Africaine*. En ligne à <https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://portal.frica-union.org>, consulté le 1er avril 2025.
- United Nations (2008), *New Asian-African, Partnership Ministerial Conference On Capacity-Building for Palestine, Letter from Indonesia and South Africa*. En ligne à www.un.org/unispal/document/auto-insert-181466/, consulté le 17 avril 2025.
- Wonderful Indonesia (2018), *Asia-Africa Week 2018: Commemorating 63 Years of the Asian African Conference*. En ligne à www.indonesia.travel/sa/en/travel-ideas/asia-africa-week-2018-commemorating-63-years-of-asian-african-conference, consulté le 17 avril 2025.

Notice biographique

ZONGO Eric est doctorant en histoire économique et relations internationales au Laboratoire des Systèmes politiques, économiques, religieux et culturels (SYPERC) de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Son sujet de recherche porte sur « Les partenariats pour le développement en Afrique : le cas du Burkina Faso avec les Etats de l'Asie indopacifique (Japon, Chine et Inde), 1993-2022 ». Il a publié en 2025 « Le développement des partenariats stratégiques en Afrique : Contexte, choix et contribution (1993-2022) » dans les Actes du colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO organisé en 2023 par l'Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso). Il a également une contribution « TICAD et intégration régionale en Afrique de l'Ouest de 2008 à 2020 » publié dans les Actes du colloque international « l'Afrique face à ses défis » du département d'histoire et archéologie de l'Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso) en 2025.

This is an open-access article licensed under the terms of a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.



Copyright 2026 © APÉSA